



**ÉCOLE DE DROIT**

Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPÉTENCES**

**Année universitaire 2023-2024**

# Master RELATIONS INTERNATIONALES

Parcours 1 : Carrières internationales option présentiel  
Parcours 2 : Carrières internationales option option distanciel

Conseil de Gestion : le 13 juillet 2023  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 12 septembre 2023

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light grey, semi-transparent rectangular background.

Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Marie-Elisabeth BAUDOIN et Frédéric CHARILLON**

Parcours, Niveau ...	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Carrières internationales option présentiel	Marie-Elisabeth BAUDOIN Frédéric CHARILLON	m-elisabeth.baudoin@uca.fr frederic.charillon@uca.fr
Carrières ininternationales option distanciel	Marie-Elisabeth BAUDOIN Frédéric CHARILLON	m-elisabeth.baudoin@uca.fr frederic.charillon@uca.fr

Contact en scolarité : scola.droit@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Le contrôle de l'assiduité sera effectué via l'appel, dans toutes les matières en contrôle continu quelle que soit l'unité d'enseignement. Au delà de deux absences par semestre dans une même matière, l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas d'absences justifiées. Pour les étudiants en alternance ou les stagiaires bénéficiant de la formation continue, chaque absence doit être justifiée par un document probant.
<b>Assiduité aux TD</b>	Le contrôle de l'assiduité sera effectué via l'appel, dans toutes les matières en contrôle continu quelle que soit l'unité d'enseignement. Au delà de deux absences par semestre dans une même matière, l'étudiant est considéré comme défaillant, sauf en cas d'absences justifiées. Pour les étudiants en alternance ou les stagiaires bénéficiant de la formation continue, chaque absence doit être justifiée par un document probant.
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Le délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé est impérativement inférieur à 1h. Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante. -30 minutes pour les épreuves de 1 heure et 2 heures -1 heure pour les épreuves de 3 heures et plus
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en contrôle continu annoncée préalablement l'étudiant sera considéré comme défaillant. En cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu annoncée préalablement ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non annoncée préalablement par l'enseignant, une épreuve de substitution sera programmée. En cas d'absence à l'épreuve de substitution l'étudiant sera déclaré défaillant.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M2 parcours Carrières internationales option Présentiel	2 mois	Avant le 30 septembre N+1
M2 parcours Carrières internationales option Distanciel	2 mois	Avant le 30 septembre N+1

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Marie-Elisabeth BAUDOIN, Frédéric CHARILLON

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Carrières internationales				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
<b>A</b>	<b>UE1-UE2-UE3-UE4-UE5</b>	30	X	
<b>B</b>	<b>UE1-UE2-UE3-UE4</b>	30	X	

Master 2 - Parcours Carrières internationales option présentiel				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
<b>A</b>	<b>UE1-UE2-UE3-UE4-UE5</b>	30	X	
<b>B</b>	<b>UE1-UE2-UE3-UE4-UE5</b>	30	X	

Master 2 - Parcours Carrières internationales option distanciel				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
<b>A</b>	<b>UE1-UE2-UE3-UE4-UE5</b>	30	X	
<b>B</b>	<b>UE1-UE2-UE3-UE4-UE5</b>	30	X	

## MASTER 1 Relations internationales - Parcours Carrières internationales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

21 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : Théorie</b>	<b>9</b>													
		EC 1 : Théories constitutionnelles		50	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		Matière au choix (1 parmi 2)														
		EC 2 : Enjeux du développement durable		40	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 3 : Université d'été franco-tchèque		40	EvT		1	A					1	A		
		<b>UE 2 : Les acteurs internationaux</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Acteurs et réseaux de l'action internationale		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		EC 2 : Droit des organisations internationales		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		<b>UE 3 : Politique et économie internationales</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Théorie des relations internationales		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 2 : International Political Economy		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		<b>UE 4 : Droit européen et international</b>	<b>6</b>													
		EC 1 : Libertés de circulation et libre concurrence dans l'UE		30	EvT		1	E	1 H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit international public		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		<b>UE 5 : Optionnelle 1</b>	<b>3</b>													
Option au choix (1 parmi 2)																
Option 1 : Carrières publiques, diplomatiques et de sécurité 1																
EC 1 : Socio-histoire des organisations internationales		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M			
Option 2 : Carrières associatives 1																
EC 2 : Droit des étrangers et de l'asile		30	EvT						1	M		1	O			
		<b>30</b>														
2	B	<b>UE 1 : Droit constitutionnel</b>	<b>9</b>													
		EC 1 : Les constitutions face aux enjeux du XXI <sup>e</sup> siècle		50	EvT		1	E	3H				1	E	1H	
		EC 2 : Les constitutions face aux enjeux du XXI <sup>e</sup> siècle - TD		40	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		<b>UE 2 : Analyse comparative</b>	<b>9</b>													
		EC 1 : Constitutional comparative law		30	EvC		2	E et/ou O			1	M		1	M	
		EC 2 : Systèmes politiques comparés		50	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 3 : Initiation à la recherche		10	EvT		1	A					1	A		
		<b>UE 3 : Agenda politique international</b>	<b>9</b>													
		EC 1 : Pensée stratégique		50	EvT		1	E	1H				1	E	1H	
		EC 2 : Droit de la Convention européenne des droits de l'homme		40	EvT		1	E	1H				1	E	1H	

<b>UE 4 : Optionnelle 2</b>	<b>3</b>												
Option au choix (1 parmi 2)													
Option 1 : Carrières publiques, diplomatiques et de sécurité 2													
EC 1 : Histoire du droit international public		30	EvT		1	O	1H				1	E	1H
Option 2 : Carrières associatives 2													
EC 2 : Droit international humanitaire		30	EvT		1	E	1H				1	E	1H
	<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

**REMARQUES :**

S1-UE1-EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit et/ou oral et/ou mémoire et/ou participation

S2-UE2-EC3 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit et/ou oral et/ou mémoire et/ou participation

**Durée des oraux**

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

## MASTER 2 Relations internationales - Parcours Carrières internationales Option présentiel

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 <sup>nd</sup> e chance						
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
3	A	<b>UE 1 : Enjeux diplomatiques</b>	<b>6</b>																
		EC 1 : Politique étrangère comparée		30	EvT		1	E	1H										
		EC 2 : L'action extérieure de l'Union Européenne		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		<b>UE 2 : Nouvel agenda international</b>	<b>9</b>																
		EC 1 : Human Rights in a Regional and Global context		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 2 : The international politics of technology and ecology		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 3 : Justice pénale internationale 1		30	EvT		1	E	1H										
		<b>UE 3 : Transitions et reconstructions</b>	<b>6</b>																
		EC 1 : Les transitions constitutionnelles, politiques et sociales		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 2 : Démocratie et processus électoraux		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		<b>UE 4 : Méthodologie et recherche</b>	<b>6</b>																
		EC 1 : Epistémologie		10	EvT		1	E	1 H										
		EC 2 : Grand oral		40	EvT		1	O											
		Matière au choix (1 parmi 2)																	
		EC 3 : Méthodologie du mémoire		10	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 4 : Méthodologie du rapport de stage et exercice professionnalisant		10	EvT		1	A											
		<b>UE 5 : Optionnelle 3</b>	<b>3</b>																
Option au choix (1 parmi 2)																			
Option 1 : Carrières publiques, diplomatiques et de sécurité 3																			
EC 1 : Le facteur religieux dans les relations internationales		30	EvC		2					1	M								
Option 2 : Carrières associatives 3																			
EC 2 : Droit des migrations et des réfugiés		30	EvT		1	E	1H												
		<b>30</b>																	
<b>UE 1 : Enjeux de sécurité</b>	<b>6</b>																		
EC 1 : Intelligence et politique d'influence		30	EvC		2	E et/ou O				1	M								
EC 2 : Actualités des crises et conflits		30	EvC		2	E et/ou O				1	M								
<b>UE 2 : Enjeux régionaux</b>	<b>9</b>																		

Remise d'un rapport dont le sujet porte sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)

4	B	EC 1 : Post-soviet Studies		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 2 : Du sous-développement au développement durable		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 3 : Espace méditerranéen		20	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 4 : Législations et politiques étrangères		10	EvT		1	A					
		<b>UE 3 : Enjeux mondiaux</b>	<b>3</b>										
		EC 1 : Situations de post-conflit		20	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 2 : Justice pénale internationale 2		10	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		<b>UE 4 : Recherche et pratique professionnelle</b>	<b>9</b>										
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)		80	EvT		1	M et/ou S					
		EC 2 : Organisation d'un colloque ; participation aux Observatoires		10	EvT		1	A					
		<b>UE 5 : Optionnelle 4</b>	<b>3</b>										
		Option au choix (1 parmi 2)											
		Option 1 : Carrières publiques, diplomatiques et de sécurité 4											
		EC 1 : Cas pratique de sécurité		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		Option 2 : Carrières associatives 4											
EC 2 : Clinique des droits		30	EvC		2	E et/ou O		1	M				
		<b>30</b>											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

S3-UE4-EC4 : nature de l'épreuve "Autre" : E : écrit ; O : oral ; M : mémoire ; P : participation

S4-UE2-EC4 : nature de l'épreuve "Autre" : E : écrit ; O : oral ; M : mémoire ; P : participation

S4-UE4-EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : E : écrit ; O : oral ; M : mémoire ; P : participation

#### Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

## MASTER 2 Relations internationales - Parcours Carrières internationales Option distanciel

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 <sup>nd</sup> e chance						
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
3	A	<b>UE 1 : Enjeux diplomatiques</b>	<b>6</b>																
		EC 1 : Politique étrangère comparée		30	EvT		1	E	1H										
		EC 2 : L'action extérieure de l'Union Européenne		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		<b>UE 2 : Nouvel agenda international</b>	<b>9</b>																
		EC 1 : Human Rights in a Regional and Global context		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 2 : The international politics of technology and ecology		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 3 : Justice pénale internationale 1		30	EvT		1	E	1H										
		<b>UE 3 : Transitions et reconstructions</b>	<b>6</b>																
		EC 1 : Les transitions constitutionnelles, politiques et sociales		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 2 : Démocratie et processus électoraux		30	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		<b>UE 4 : Méthodologie et recherche</b>	<b>6</b>																
		EC 1 : Epistémologie		10	EvT		1	E	1 H										
		EC 2 : Grand oral		40	EvT		1	O											
		Matière au choix (1 parmi 2)																	
		EC 3 : Méthodologie du mémoire		10	EvC		2	E et/ou O			1	M							
		EC 4 : Méthodologie du rapport de stage et exercice professionnalisant		10	EvT		1	A											
		<b>UE 5 : Optionnelle 3</b>	<b>3</b>																
Option au choix (1 parmi 2)																			
Option 1 : Carrières publiques, diplomatiques et de sécurité 3																			
EC 1 : Le facteur religieux dans les relations internationales		30	EvC		2					1	M								
Option 2 : Carrières associatives 3																			
EC 2 : Droit des migrations et des réfugiés		30	EvT		1	E	1H												
		<b>30</b>																	
<b>UE 1 : Enjeux de sécurité</b>	<b>6</b>																		
EC 1 : Intelligence et politique d'influence		30	EvC		2	E et/ou O				1	M								
EC 2 : Actualités des crises et conflits		30	EvC		2	E et/ou O				1	M								
<b>UE 2 : Enjeux régionaux</b>	<b>9</b>																		

Remise d'un rapport dont le sujet porte sur les matières non validées (hors rapport de stage, mémoire, soutenance)



4	B	EC 1 : Post-soviet Studies		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 2 : Du sous-développement au développement durable		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 3 : Espace méditerranéen		20	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 4 : Législations et politiques étrangères		10	EvT		1	A					
		<b>UE 3 : Enjeux mondiaux</b>	<b>3</b>										
		EC 1 : Situations de post-conflit		20	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		EC 2 : Justice pénale internationale 2		10	EvC		2	E et/ou O		1	M		
		<b>UE 4 : Recherche et pratique professionnelle</b>	<b>9</b>										
		EC 1 : Stage professionnel et rapport de stage ou stage de recherche (mémoire)		80	EvT		1	M et/ou S					
		EC 2 : Organisation d'un colloque ; participation aux Observatoires		10	EvT		1	A					
		<b>UE 5 : Optionnelle 4</b>	<b>3</b>										
		Option au choix (1 parmi 2)											
		Option 1 : Carrières publiques, diplomatiques et de sécurité 4											
		EC 1 : Cas pratique de sécurité		30	EvC		2	E et/ou O		1	M		
Option 2 : Carrières associatives 4													
EC 2 : Clinique des droits		30	EvC		2	E et/ou O		1	M				
		<b>30</b>											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

S3-UE4-EC4 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit et/ou oral et/ou mémoire et/ou participation

S4-UE2-EC4 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit et/ou oral et/ou mémoire et/ou participation

S4-UE4-EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : écrit et/ou oral et/ou mémoire et/ou participation

#### Durée des oraux

Petits oraux : 20 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Grands oraux : 30 minutes maximum (préparation éventuelle non incluse)

Oraux de 2nde chance : Durée en fonction du nombre de matières à repasser

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves se dérouleront comme suit :

- pour les enseignements sanctionnés à la fois par une évaluation terminale et une évaluation en contrôle continu : l'évaluation terminale est neutralisée, la note finale sera attribuée sur la base des notes obtenues en contrôle continu ;

- pour les enseignements sanctionnés uniquement par une évaluation terminale écrite : celle-ci est transformée en épreuve écrite à distance d'une durée de 1h30 heures ou de 6 heures.

- pour les enseignements sanctionnés uniquement par une évaluation terminale orale : celle-ci est transformée en épreuve orale à distance ;

- pour les enseignements sanctionnés uniquement par une évaluation terminale de type mémoire, rapport ou dossier écrit : les modalités restent inchangées.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves